



# ACADEMIE DE NANTES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Rectorat

Service des affaires

juridiques

Mission conseil aux EPLE

Dossier suivi par

Sophie LE MAGUERESSE

02.40.14.64.39

rconseil@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière

B.P. 72616

44326 NANTES Cedex 3

La Rectrice de la Région académique Pays de la Loire  
Rectrice de l'Académie de Nantes  
Chancelière des universités

VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 421-15, D. 222-27 et R. 421-62 à R. 421-65 ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'arrêté du 29 juin 1987 donnant délégation de pouvoir aux recteurs d'académie en matière de nomination d'agents comptables ;

VU l'arrêté du 29 décembre 2022 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;

VU l'arrêté rectoral du 17 juin 2025 déterminant le siège et la composition des groupements de comptabilité des établissements publics locaux d'enseignement relevant du ministère de l'Education nationale ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>**: Monsieur Vincent BOUCHEREAU est nommé comptable intérimaire du groupement comptable sis au lycée polyvalent Jean Monnet, Les Herbiers, composé comme suit :

- ✓ Collège Jean Rostand, Les Herbiers ;
- ✓ Collège Georges Clemenceau, Essarts-en-Bocage ;
- ✓ Collège Olivier Messiaen, Mortagne-sur-Sèvre ;
- ✓ Collège Gaston Chaissac, Pouzauges ;
- ✓ Lycée général et technologique Georges Clemenceau, Chantonnay.

à compter du 3 novembre 2025.

**Article 2**: La mission du comptable intérimaire prendra fin à l'occasion de la nomination d'un nouvel agent comptable titulaire sur le poste.

**Article 3**: Le présent arrêté prend effet le 3 novembre 2025.

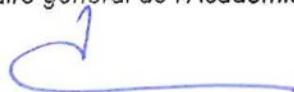
**Article 4**: Monsieur le secrétaire général de la Région académique Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 17 octobre 2025

La Rectrice de la Région académique Pays de la Loire  
Rectrice de l'Académie de Nantes  
Chancelière des universités

Katia BÉGUIN

*Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire général de l'Académie*



Philippe DIAZ